

Le mot du maire

DANS CE NUMÉRO :

persévérancemotivation....solidarité

Lundi 04 septembre 2006, 65 enfants ont franchi le portail de notre école dont 30 âgés de 3 à 5 ans. Ces derniers ont découvert leur toute nouvelle classe, la première classe maternelle ouverte sur notre commune. Un événement qui fera date dans l'histoire communale.

La persévérance des élus, la motivations des parents et des enseignantes, la solidarité des personnels communaux et des enseignantes plus particulièrement lors de la semaine de pré-rentrée, ont fait de cette rentrée, une rentrée sereine empreinte d'émotion mais sûrement pas « jubilatoire » comme j'ai pu le lire ici ou là et encore moins « improbable, problématique » comme j'ai pu l'entendre.

On ne peut se réjouir de la fermeture d'une classe dans nos deux communes voisines, Mareau aux Prés et Cléry Saint André, surtout pour seulement quelques élèves de moins et quand on sait la progression démographique de nos communes.

Bienvenue à Sonia VIDONI nommée sur le troisième poste qui rejoint Caroline BUBENHEIMER, directrice et Cathy BOISSAY.

Bienvenue à Valérie MELLADO (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et à Séverine AUSTRUI (Agent d'Animation Qualifié).

LE GERM	2
VAGUE ET TERRE	2
« REVEILLE TON VOISIN »	3
L'ECOLE	3
LES POMPIERS	4
INFORMATIONS DIVERSES	4

La commune a fait ce qu'il fallait pour que les petits « bout de chou » et leur enseignante évoluent dans une classe accueillante et bien équipée. Les équipements extérieurs et périscolaires (cour, préau, cantine, salle communale), s'ils ne sont pas fonctionnels et adaptés aux plus petits, sont utilisés dans les meilleures conditions possibles grâce à une bonne organisation et la bonne volonté de tous les personnels que je remercie vivement. Nous travaillons chaque jour pour améliorer les choses. Nous ferons au mieux dans l'attente de la construction du bâtiment qui abritera la classe maternelle, les activités périscolaires, le restaurant scolaire et la cuisine, des cours de récréation aménagées, un grand préau.

Nous possédons aujourd'hui une école complète de la petite section maternelle au CM2. L'absence d'une classe maternelle dès cette rentrée mettrait en danger la réalisation du projet définitif et aurait menacé à plus ou moins court terme l'existence de notre école.

Il faut saisir les opportunités au moment où elles se présentent. Après, il est bien souvent trop tard.

Le projet définitif avance. Nous pouvons maintenant pénétrer sur le terrain. Le défrichage sera réalisé fin septembre début octobre et l'étude de sol suivra. Un recours en appel du jugement a été demandé par la partie adverse. La procédure judiciaire n'est donc pas terminée.....

Réunion publique le 15 décembre à 20h30

CENTRE DE LOISIRS

Un été au centre de Loisirs intercommunal à Jouy Le Potier

Comme chaque année, la fréquentation du Centre de loisirs est bien plus importante en juillet qu'en août. Selon les semaines, ils étaient de 100 et 120 en juillet et de 20 à 50 en août. Une convention ayant été signée avec la commune de Ligny Le Ribault pour les 2 mois d'été, il faut donc comptabiliser une dizaine d'enfants en plus.

Entre les sorties (félins à Auneau, château de Meung/loire, journée au Ciran, Labyrinthe de Beaugency, nuits sous la tente, piscine à La ferté Saint Aubin) et les activités au centre (Photo, peinture, poterie, jeux), nos enfants ne se sont pas ennuyés.

Date à retenir :

Pour les vacances de la Toussaint, le centre sera ouvert les 26, 27, 30 et 31 octobre et les 02 et 03 novembre.

LE GERM



A l'occasion de sa randonnée annuelle du 14 mai 2006, le GERM a accueilli 610 marcheurs qui ont parcouru sous le soleil, entre autres, nos chemins de « La Boierie », de « Bois Le Roi » ou de « l'Émérillon ».

Le 17 septembre, nous avons organisé un rallye pédestre afin de permettre aux nouveaux macériens (et aux autres) de découvrir les hameaux du Buisson et de la Grange.

Début octobre, les adhérents du Germ se retrouveront à Ligny-le-Ribault en forêt pour écouter le brame des cerfs, concert rituel en cette saison dans notre région.

L'année se terminera avec notre assemblée générale le 24 novembre et notre participation le 10 décembre à l'organisation de la grande boucle de l'OBC (Orléans-Beaugency-Cléry). Cette boucle passera par Mézières dans les bois de Folleville puis par le chemin des Marnières pour rejoindre Cléry St André. Nous tenons un ravitaillement de 6h à 11h le matin et vous pourrez nous rendre visite et discuter avec les marcheurs des deux circuits (47 et 60 kms).



saison 2006-2007

VAGUE ET TERRE

atelier théâtre MEZIERES-LEZ-CLERY

L'atelier est ouvert aux adolescents et aux adultes, débutants ou non, il propose un encadrement qui favorise l'expression de chacun. Chaque année, après un trimestre de jeux d'expression et de découvertes (espace, voix, corps, rapport à l'autre) le groupe privilégie un thème, souvent appuyé par le choix d'un texte d'auteur ... et les répétitions commencent, jusqu'à la rencontre avec le public.

Derniers spectacles joués : "Le Plancher des Vaches " d'Eugène DURIF et "Après l'Amour" de Daniel SOULIER.

Les séances ont lieu chaque Lundi de 20h15 à 22h30.

Animation d'atelier : **Rémy GRAVIER**

Renseignements : **06 87 25 05 92**

« COLLECTIF : « REVEILLE TON VOISIN » »

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Nous accueillons avec plaisir la création de la classe maternelle.

Bienvenue à ces nouveaux citoyens en herbe.

Le collectif « Réveille ton Voisin » existe officiellement depuis le 25 février 2006, sous forme d'association 1901. Il se propose d'initier des actions visant à participer au développement de la conscience citoyenne et solidaire des enfants de notre commune.

Dans le respect de cet objectif, une collecte de fournitures scolaires pour les enfants de Madagascar, et de jouets pour les Restos du cœur, ont été organisées.

Enfin, les enfants ont réalisé 8 panneaux peints, de dimensions diverses, visant à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse à l'entrée des hameaux. Ces panneaux seront bientôt mis en place par la Municipalité.

Déjà, d'autres projets germent.

Si notre réflexion vous donne envie d'agir, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous réserverons le meilleur accueil. Le chantier est ouvert, et la matière ne manque pas. Les mots « citoyen » et « solidaire » ne sont pas de petits mots.

Contact : Fabienne TOULZA : 02 38 45 69 75



La rentrée à l'école de Mézières

Septembre 2006 : une rentrée de plus, me direz vous?? Non car celle-ci est différente à bien des égards. En effet, pour anticiper les prochaines rentrées scolaires et en attendant la construction de l'extension de l'école, une classe provisoire a été installée dans la cour de l'école existante. Elle permet l'accueil des enfants de 3 à 5 ans.

La forte implication des parents de la commune a permis que l'effectif de 65 enfants soit atteint permettant la nomination d'une troisième enseignante, Madame VIDONI.

Pour assurer l'encadrement des « tout petits » dans cette classe maternelle et lors des activités périscolaires, deux personnes ont été embauchées. Madame MELLADO assurera la mission d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) dans cette nouvelle structure et Madame AUSTRUI vient renforcer l'équipe périscolaire.

Cette rentrée s'est globalement bien déroulée grâce au gros travail de préparation réalisé par les enseignantes et les agents communaux.

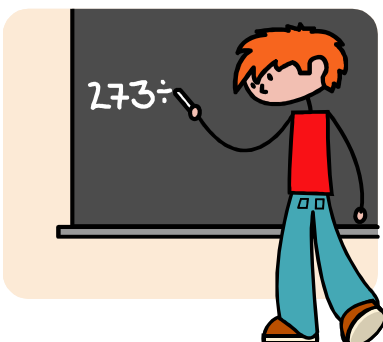
La répartition des enfants est la suivante :

Classe maternelle de Madame VIDONI : 24 enfants

Classe de cycle 2 de Madame BOISSAY : 17 enfants

Classe de cycle 3 de Madame BUBENHEIMER : 24 enfants.

D'un coût de 52 000 €, cette structure qui n'a que le nom de provisoire, sera réemployée en garderie périscolaire dans la configuration définitive du futur groupe scolaire. Francis CROCHET fait le point sur ce dossier dans « le mot du maire »



COMMUNE DE MÉZIÈRES LEZ CLÉRY

Calendrier :

- 18 novembre : Réception des nouveaux arrivants**
- 2 décembre : Sainte barbe Mézières à 16h30**
- 9 décembre : Téléthon**
- 10 décembre : Randonnée pédestre Orléans-Beaugency- Notre dame de Cléry**
- 15 décembre : Réunion publique**
- 19 décembre : Noël de la commune**

INFORMATIONS GENERALES

Quelques informations nouvelles concernant les pièces à fournir pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport.

Pour la carte d'identité, il faut fournir

- Une copie intégrale de l'acte de naissance (le seul extrait d'acte de naissance ou le livret de famille ne seront plus acceptés).
- 2 photos d'identités remplissant les normes suivantes : la prise de vue doit être récente et ressemblante au jour du dépôt de la demande et de retrait du titre. Les photos doivent être réalisées par un professionnel ou dans une cabine photo utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur.

Pour le passeport, les pièces à fournir sont identiques à celles demandées pour l'obtention d'une carte d'identité. Il faut ajouter un timbre fiscal de 60 € pour les adultes (30 € pour les mineurs).

Le passeport électronique ne sera délivré qu'à titre individuel, quel que soit l'âge du demandeur. L'inscription d'un enfant sur le passeport des parents n'est plus possible.

Réunion publique

Elle se déroulera le
Vendredi 15 décembre à 20h30 à la salle communale.
Sujets libres

Fête de la science

Cette année la commission Culture de la communauté de communes propose de participer à la fête de la science. Le programme est :

- mardi 10 octobre à 20h30, salle polyvalente de Mareau : conférence sur le thème : la médecine entre science et humanisme avec Philippe BAGROS (professeur à l'université de médecine de Tours),
- du 9 au 13 octobre : deux expositions seront présentées aux collégiens sur les thèmes :
Gène et éthique,
Théogénès, Dieu des stades.
- samedi 14 octobre de 9h à 12h : les expositions seront visibles par tous au collège de Cléry

Déchets ménagers

J'ai été dans l'obligation de faire un rappel au civisme de chacun concernant l'utilisation de la plate-forme de tri des déchets située à l'entrée du bourg, route de Cléry. Celle-ci était devenue un véritable dépotoir. J'ai également rappelé que les sacs poubelles devaient être déposés en limite du domaine public et au plus tôt la veille au soir du jour de collecte. Pour mémoire, ce dernier est le mardi, reporté le mercredi lorsque le lundi ou le mardi est un jour férié.

Une déchèterie est à disposition à l'entrée de Cléry à moins de 3 kilomètres du bourg de Mézières

Ce rappel a été suivi d'effet quelques semaines .

Mais je constate de nouveau un certain « laisser aller ».

Merci de respecter l'environnement où vous avez choisi de vivre justement pour sa qualité.

Le Maire

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Des échéances électorales approchent. Si vous souhaitez vous faire inscrire sur les listes électorales, vous pouvez vous présenter en mairie jusqu'au 31 décembre munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, ...)

Le jeunes gens nés en 1989 seront inscrits d'office sur la liste électorale.

« LES PETITS FAONS »

Suite au désengagement de l'association Familles rurales, dans la gestion de la halte garderie itinérante Taxi- Faons, la commune de Mareau aux Prés et cinq communes de Sologne ont décidé de reprendre cette structure. Le véhicule et le matériel éducatif ont été rachetés. Audrey Salvo a été embauchée et retrouve ces petits sous l'appellation « Les Petits Faons » La halte garderie est ouverte aux enfants de Mézières âgés de 3 mois à quatre ans. Elle fonctionne le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 9h à 12h à la salle Raboliot à Mareau aux Prés.
tel : 02.38.45.61.09

Les Sapeurs Pompiers

Après le changement de chef de centre le 1^{er} Mars 2006, le centre de secours de Cléry continue sa bonne marche.

Un nouveau véhicule est venu renforcer le parc automobile du centre. Il est spécialisé dans les feux de forêt.

Cet été, 2 sapeurs pompiers ont renforcé pendant une semaine l'équipe départementale déplacée pour les feux de forêts dans le midi de la France.

A noter le départ en retraite de Christian VERRET et Gérard SARDIN le 10 Juin.

Cette année, la Sainte Barbe du canton se déroulera à **Mézières le 2 décembre à 16h30**. Cette cérémonie sera suivie d'un repas servi dans la salle des fêtes de Cléry St André.

Les sapeurs pompiers vous souhaitent une bonne fin d'année.